

## **Procès-verbal**

---

### **1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs**

M. Marc Francina, maire d'Evian-les-Bains, adresse des mots de bienvenue à l'assemblée.

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h45 et adresse à son tour un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé.

M. Raymond Croset et M. Bertrand Francey sont désignés comme scrutateurs.

### **2. Rapport du président**

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2013.

### **3. Rapport du trésorier, comptes 2013 et rapport de l'organe de révision**

M. Thomas Beck, trésorier, donne lecture de son rapport. M. Jean-Claude Mugny, réviseur de l'ABVL étant excusé, c'est le président qui donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

### **4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes**

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

- le rapport du président
- le rapport du trésorier
- les comptes 2013

### **5. Décharge du comité**

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité des membres présents.

### **6. Informations de la Fondation Pro Vapore**

M. Yves de Siebenthal rapporte sur l'activité de la Fondation pour l'exercice 2013.

### **7. Objectifs et activités 2014**

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2014.

### **8. Adoption du budget 2014**

Le budget 2014 est approuvé à l'unanimité.

### **9. Fixation des cotisations 2015**

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2015 à :

- |             |  |
|-------------|--|
| CHF 30.-    | pour les membres « individuel »                        |
| CHF 50.-    | pour les membres « couple »                            |
| CHF 100.-   | pour les membres « collectif »                         |
| CHF 1'000.- | pour les membres « à vie individuel »                  |
| CHF 2'000.- | pour les membres « à vie couple »                      |
| CHF 5'000.- | pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans) |
| CHF 20.-    | pour les membres « junior » (6-16 ans)                 |

## 10. Election du comité

Selon les statuts, l'élection du comité a lieu tous les deux ans, ce qui est le cas pour la période 2014-2015.

Le président informe l'assemblée de la démission de M. Jean-Claude Fert, Maire d'Yvoire excusé aujourd'hui, auquel il adresse quelques mots chaleureux de remerciements en son absence.

Dans un but de compléter le comité suite au départ de M. Jean-Claude Fert et de le rajeunir, le président propose deux nouveaux membres : M. Jean Jacques Schwaab et M. Antoine Jaquenoud. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Les autres membres actuels du comité sont reconduits à l'unanimité dans leur mandat, puis M. Maurice Decoppet en tant que président de même.

## 11. Désignation de l'organe de révision

La fiduciaire Jean-Claude Mugny à Lausanne est reconduite à l'unanimité pour trois ans comme organe de révision.

## 12. Modification des statuts

Afin de simplifier les démarches administratives suite à l'ouverture d'un bureau ABVL sur le site de la CGN à Lausanne-Ouchy, l'ouverture d'une case postale à proximité immédiate en lieu et place de Clarens est prévue pour cet été. Ceci nécessite de modifier l'adresse du siège de l'Association, nécessitant obligatoirement une modification de statuts.

Proposition de modification des statuts :

Ancien : « Le siège de l'ABVL se trouve à Clarens-Montreux »

Nouveau : « **Le siège de l'ABVL se trouve à Lausanne** »

La modification est approuvée à l'unanimité.

Remarque : Nouvelle adresse postale à partir du 1er juillet 2014 :

**ABVL, Av. de Rhodanie 17, Case postale 60, 1001 Lausanne**

Les n° de tél. et de fax restent inchangés.

## 13. Présentation de la nouvelle identité de l'ABVL (logo et site internet)

Mme Evelyne Chevallaz Belotti, coordinatrice de l'ABVL, présente à l'assemblée le nouveau logo et un aperçu du futur site internet.

## 14. Propositions individuelles et divers

M. Bertrand Duruz exprime son regret sur le fait que la cheminée a disparu du nouveau logo de l'ABVL.

M. Eric Hintermann souhaite que l'on remercie l'ABVL pour l'immense travail qui a été fait et en particulier par Maurice Decoppet, Yves de Siebenthal et leur équipe.

M. Maurice Decoppet fait remarquer à l'assemblée que les six bateaux Belle Epoque ont particulièrement fière allure cette année et remercie le service technique de la CGN et son responsable, M. Eric Soret.

M. Yves de Siebenthal souhaite encore ajouter que si les bateaux sont sauvés et classés, il restera toujours un grand besoin de recherche de fonds, près de CHF 60 millions seront encore nécessaires dans l'avenir, car la conservation des bateaux est un processus qui s'inscrit dans la durée.

Un membre revient sur le fait que la nouvelle brochure ne soit pas traduite en italien, M. Maurice Decoppet lui répond que l'ABVL étant un organe de recherche de fonds, elle se doit de cibler au plus près sa « clientèle ».

M. Yves de Siebenthal ajoute que, dans cette optique, la brochure pourrait dans l'avenir être également éditée en russe/chinois et japonais afin de pouvoir établir un contact avec cette clientèle potentielle.

M. Eric Robin exprime son rêve de voir l' « Helvétie » être rénové avec sa machine trois cylindres et non pas avec le maintien de sa propulsion diesel-électrique.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le 25 avril 2015 (sous réserve de modifications), en un lieu encore à déterminer.

La séance est levée à 12h00, après un exposé de M. Eric Soret, sur la transformation du bateau « Ville-de-Genève » et quelques directives administratives sur l'apéritif généreusement offert par M. Sébastien Buet, membre du comité et propriétaire de l'Hôtel des Cygnes à Evian-les-Bains, puis sur la croisière d'înatore à bord du « Simplon » qui le suivra.

Clarens, le 26 avril 2014

Maurice Decoppet  
Président

François Bosshard  
Secrétaire